

Ivry, le 1^{er} octobre 2018

Information réglementée

CESSATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTÉ AVEC ROTHSCHILD & CIE BANQUE

FNAC DARTY (ISIN FR0011476928) annonce qu'il a été mis fin le mardi 25 septembre 2018, après bourse, au contrat de liquidité qui était confié à Rothschild & Cie Banque depuis le 20 juin 2013.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 97.750 actions FNAC DARTY,
- 360.967,54 €

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 30 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 69.000 actions FNAC DARTY,
- 2.506.535,00€

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 20 juin 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Aucune action FNAC DARTY
- 6.000.000,00€



MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC NATIXIS ODDO BHF

A compter du 26 septembre 2018, et pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, FNAC DARTY a confié à ODDO BHF et NATIXIS la mise en œuvre d'un contrat de liquidité et de surveillance de marché, portant sur ses actions ordinaires, conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'AMF par décision du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 97.750 actions FNAC DARTY
- 360.967,54 €

CONTACT

ANALYSTES / INVESTISSEURS

stephanie.constand@fnacdarty.com +33 (0)1 55 21 18 63